

Services Techniques / Pôle Espaces Publics

N/Réf. : SC/SR/FD/FR/24/AUT/118

Affaire suivie par Françoise DOMERGUE

[fdomergue@bourgoinjallieu.fr](mailto:fdomergue@bourgoinjallieu.fr)

Tél. : 04 74 43 19 00

## AUTORISATION

Objet : Autorisation - Occupation du Domaine public  
Animation Enfants/Parents

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

**AUTORISE par la présente,**

**La Maison des Habitants de Champaret), 16 avenue du Dauphiné – 38300 BOURGOIN-JALLIEU, à organiser avec les relais petite enfance de la CAPI une animation parents/enfants :**

- **Au Parc des Lilattes le mercredi 12 juin 2024 de 14h00 à 19h00.**

L'organisateur est autorisé à occuper une zone ombragée pour organiser son animation.

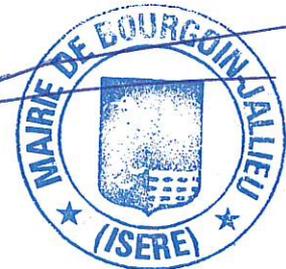
L'accès véhicule pourra se faire depuis le passage Dolbeau en empruntant exclusivement les allées goudronnées et uniquement pour des opérations de chargement / déchargement. Le restant de la journée, les véhicules devront être stationnés à l'extérieur du parc. Clé à venir chercher aux services techniques. Bien refermer après chaque passage.

En cas d'usage de barnums accolés, leur surface totale devra être inférieure à 40m<sup>2</sup> et respecter les conditions d'utilisation du fournisseur.

Les lieux devront être rendus propre.

A Bourgoin-Jallieu, le mercredi 15 mai 2024

Sébastien CHALESSIN



10ème Adjoint au Maire  
en charge des Espaces Publics,  
de la Voirie et des Espaces Verts

Mairie de Bourgoin-Jallieu

CS 62010

38307 Bourgoin-Jallieu Cedex

04 74 93 00 54

[bourgoinjallieu.fr](http://bourgoinjallieu.fr)



